

Liste des fournitures scolaires
des élèves de CM1 et CM2
Année scolaire 2017/2018



- 1 agenda
- 2 classeurs, 4 anneaux (21x29,7cm)
- 1 chemise cartonnée
- 1 paquet de pochettes transparentes perforées (21x29,7cm)
- 1 pochette de feutres
- 1 pochette de crayons de couleur
- 1 règle en plastique rigide
- 1 équerre
- 1 ardoise feutre avec feutres + 1 ardoise avec craie/chiffon
- 1 trousse contenant :
 - 1 crayon à papier HB**
 - 1 gomme
 - 1 taille crayon
 - 4 stylos (bleu, noir, rouge, vert) **
 - 1 paire de ciseaux
 - 1 tube de colle**
 - 1 compas
- 1 paire de baskets d'intérieur pour les activités sportives en salle polyvalente.
- 1 boîte de mouchoirs
- 1 blouse (ou vieille chemise adulte) pour l'activité peinture.

** Prévoir une réserve à la maison car certains enfants sont de grands consommateurs

Penser à étiqueter le matériel et les vêtements de votre enfant.

Nous vous souhaitons de belles vacances !
Rentrée le lundi 4 septembre à 8h30

Pour toute famille rencontrant des difficultés, il est possible de se renseigner auprès de Mme BOULARD à la mairie de Mardié, puisque le C.C.A.S. peut octroyer 1 « bon de rentrée » d'une valeur de 50 € par enfant scolarisé (âge limite 16 ans) des familles en fonction du quotient familial.

Liste des fournitures scolaires
des élèves de CE2
Année scolaire 2017/2018



- 1 cahier de texte (pas d'agenda s'il vous plait)
- 1 porte-vues ou protège-documents format A4 (60 pages si possible)
- 2 classeurs rigides, 4 anneaux (21x29,7cm) (prendre ceux du CE1)
- 1 paquet d'environ 50 pochettes transparentes perforées (21x29,7cm)
- 1 chemise 3 rabats
- 1 pochette de feutres (12)
- 1 pochette de crayons de couleur (12)
- 1 trousse contenant :
 - 1 règle de 20cm, en plastique
 - 1 crayon à papier HB**
 - 1 gomme
 - 1 taille crayon avec réservoir
 - 4 stylos à bille (bleu, noir, rouge, vert) **
 - 1 paire de ciseaux
 - 1 tube de colle**
 - 1 surligneur
- 1 ardoise+ 1 petit chiffon (de préférence à craie car les craies s'usent moins vite que les stylos d'ardoise).
- 1 sac en tissu ou 1 petit sac à dos pour y ranger 1 paire de chaussons de gym ou une paire de baskets propres) pour les activités sportives en salle polyvalente.
- 1 boîte de mouchoirs
- 1 vieille chemise adulte ou 1 vieux tee-shirt adulte pour l'activité peinture.

**Prévoir une réserve à la maison car certains enfants sont de grands consommateurs!

Penser à étiqueter le matériel et les vêtements de votre enfant.

Nous vous souhaitons de belles vacances !
Rentrée des lundi 4 septembre à 8h30

Pour toute famille rencontrant des difficultés, il est possible de se renseigner auprès de Mme BOULARD à la mairie de Mardié, puisque le C.C.A.S. peut octroyer 1 « bon de rentrée » d'une valeur de 50 € par enfant scolarisé (âge limite 16 ans) des familles en fonction du quotient familial.